

saison 2022-2023

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/32^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 19/12/2022

MASCULINS

5875001	CSM FINANCES	-	HBC DU BOURGET	5893015
5875038	STADE FRANÇAIS	-	USM MALAKOFF	5892019
5877001	AVON SC	-	SAVIGNY HB91	5891034
5877029	PONTAULT-COMBAULT HB	-	HBC LISSES	5891071
5877083	HB BRIE 77	-	AULNAY HB	5893009
5878040	HBC VÉLIZY	-	SCA 2000 ÉVRY	5891015
5878046	HOUILLES-VÉSINET-CARRIÈRES HB	-	ASV CHATENAY-MALABRY	5892005
5891002	ST-MICHEL SP.	-	AS MEUDON	5892020
5891006	BONDOUFLE AC CE	-	US ALFORTVILLE	5894001
5891049	HBC LIMOURS	-	AS HB LES MUREAUX	5878075
5892004	ES COLOMBIENNE	-	AS MANTAISE	5878002
5892006	HBC ANTONY	-	PARIS SC	5875056
5892015	AS FONTENAY-AUX-ROSES	-	VILLIERS EC	5894035
5892024	CSM PUTEAUX	-	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	5895018
5892026	RUEIL AC	-	DRAVEIL HB	5891011
5892028	HBC SURESNES	-	ES VITRY	5894040
5893002	HBC GAGNY	-	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005
5893005	NOISY-LE-GRAND HB	-	VILLENEUVE-LE-ROI HB	5894038
5893008	CM AUBERVILLIERS	-	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016
5893012	BLANC-MESNIL SP.	-	JOINVILLE HBA	5894055
5893024	NEUILLY-PLAISANCE SP.	-	USM VILLEPARISIS	5877037
5893055	VILLEMOMBLE HB	-	ES SUCY	5894029
5894019	US FONTENAYSIENNE	-	TU VERRIÈRES-LE BUISSON	5891037
5894026	ENT. PLESSÉENNE HB	-	AC BOBIGNY	5893013
5894050	RSC CHAMPIGNY	-	AS BONDY	5893001
5895001	COM ARGENTEUIL	-	SÉNART AHB	5877078
5895020	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	-	HBC THIERRY PONTAIN	5877043
5895023	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	-	CS MONTERELAIS	5877023
5895025	HBC SOISY / ANDILLY / MARGENCY	-	ES LE PERRAY HB	5878044
5895035	US ÉZANVILLE / ÉCOUEN	-	HBC SERRIS VE	5877072
5895052	HBC PARISIS	-	LA DIONYSIENNE HB	5893032
5895059	ENT. GARGES / SARCELLES	-	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tous joueur ou toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.